

Sujet et temps dans le corpus des grammaires françaises (XVIIe-XVIIIe s.)

Subject and time in French grammars (XVIIth and XVIIIth centuries)

Jean-Marie Fournier

Laboratoire *Histoire des Théories Linguistiques* (UMR 7597)

Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3, Sorbonne, Paris Cité

Résumé: L'article montre comment les grammaires du français des XVIIe et XVIIIe introduisent la question du sujet dans la langue à partir de leur théorisation du temps linguistique. Plus précisément l'analyse porte sur le modèle de sémantique temporelle exposé dans la *Grammaire générale et raisonnée* (1660), et sur les procédures formalisées d'analyse du temps que les auteurs de ce texte célèbre inaugurent, dont une des caractéristiques est l'introduction de la notion de 'point de vue' du sujet sur le procès.

Mots-clés: Grammaires françaises. Temps linguistiques. Sujet.

Abstract: This article discusses how the French grammars of the seventeenth and eighteenth centuries introduced the question of the subject in language through the theorization of linguistic time. More specifically, the discussion focuses on the model of temporal semantics described in *Grammaire générale et raisonnée* (1660) and on formal procedures for the analysis of time devised by the authors of this famous text. One of the characteristic aspects of the authors' procedures is the introduction of the notion of the subject's 'point of view' about the process.

Keywords: French grammars. Linguistic time. Subject.

Certains aspects des théories du temps que les auteurs de grammaire du français développent aux XVIIe et XVIIIe siècles concernent ce que nous appellerions aujourd'hui la question du sujet dans la langue.

Il y a sans doute un risque d'anachronisme à poser la question dans ces termes, puisqu'il s'agit de projeter sur des analyses anciennes une catégorie, en l'occurrence plutôt une problématique, qui dans ses termes mêmes leur est étrangère. Il s'agit en réalité de la postulation que les contenus de connaissance construits dans un certain contexte peuvent être traduits et interprétés dans un autre contexte (AUROUX, 1979). Il n'est pas illégitime pour l'historien de conduire une enquête en vue d'identifier ce qui dans des théories anciennes correspond à des contenus identifiés par une catégorie construite à autre époque, par exemple en explorant la préhistoire de l'aspect verbal (ARCHAIMBAULT, 1999) ou de la notion de complément (CHEVALIER, 1968). Il s'agit alors de questionner les textes anciens pour tenter d'y trouver ce que les auteurs de telle époque *savaient* dans un domaine donné.

C'est une démarche analogue que nous allons proposer ici à propos des théories du temps linguistique de l'époque classique. Le faisceau des faits que l'on pourrait prendre en compte est assez riche, et l'espace nécessairement limité d'un article nous conduit à borner notre exposé à un seul aspect de la sémantique temporelle: savoir comment le développement du modèle formalisé de sémantique temporelle introduit par Port-Royal, fondé sur un dispositif combinatoire permettant le repérage des événements dans un référentiel comportant un nombre fini de critères, accueille la notion de 'point de vue' du sujet sur le procès.

Temps et subjectivité: premiers éléments (MAUPAS, 1607)

La prise en compte du sujet dans le développement d'une analyse sémantique de la valeur des temps verbaux chez les grammairiens de langue française apparaît de façon consistante une première fois chez un auteur du début du XVIIe siècle, Charles Maupas, en particulier dans sa description de l'imparfait: "ce temps, écrit-il, ramène et remet l'entendement de l'auditeur à l'instant courant, lors que la chose se faisoit, et n'avait encore atteint la fin et perfection" (1632, p. 271). Maupas postule ici un point, obtenu par translation du point déictique, contemporain de l'événement représenté. Ce point, *l'instant courant lors que la chose se faisoit*, a des propriétés analogues au centre déictique: c'est une position

occupée par la subjectivité, constituée par un instant repère que traverse, comme le présent, le flux des événements.

C'est là la première mention d'une analyse de l'imparfait comme *présent du passé* dans une grammaire française. Elle s'articule étroitement à celle, plus ancienne, de l'imparfait comme temps inachevé que l'on trouve également chez de nombreux auteurs et dont elle constitue en fait un approfondissement. Mais elle introduit dans la définition d'un temps un matériel tout à fait inédit dans les grammaires de cette tradition, que nous pouvons décrire comme un dispositif de repérage complexe. L'événement est en effet repéré comme simultané par rapport à un repère lui-même antérieur à l'instant de la parole.

C'est au fond ce principe d'un repérage mobilisant trois points que Reichenbach a systématisé au XXe siècle dans son célèbre essai de logique temporelle en déployant toutes ses possibilités combinatoires:

If we wish to systematize the possible tenses we can proceed as follows. We choose the point of speech as the starting point: relative to it the point of reference can be in the past, at the same time, or in the future. This furnishes three possibilities. Next we consider the point of the event; it can be before, simultaneous with, or after the reference point. We thus arrive at $3 \cdot 3 = 9$ possible forms, which we call *fundamental forms*. Further differences of form result only when the position of the event relative to the point of speech is considered; the position, however, is usually irrelevant. (REICHENBACH, 1947, p. 296).

Le tableau suivant permet de visualiser ces combinaisons:

(continue)

Structure	Nom des temps chez Reichenbach	Nom traditionnel
E-R-S	passé antérieur	plus-que-parfait
E, R-S	passé simple	passé simple
R-E-S ou R-S, E ou R-S-E	passé postérieur	conditionnel présent
E-S, R	présent antérieur	passé composé
S, R, E	présent simple	présent
S, R-E	présent postérieur	futur proche
S-E-R ou S, E-R ou E-S-R	futur antérieur	futur antérieur

(conclusion)

S-R, E	futur simple	futur simple
S-R-E	futur postérieur	?

E est le point de l'événement, S le point de l'énonciation, R est un point de référence. Pour Reichenbach ce point R est toujours nécessaire.

Jean-Marie
Fournier

34

Ces trois points sont disposés suivant toutes les combinaisons permises par les trois relations qui peuvent les unir: simultanéité, antériorité, postériorité (la succession est notée par un tiret, la simultanéité par une virgule).

Quant à la nature du repère R, toute la question est là. L'analyse de l'imparfait que nous venons de lire chez Maupas en fait manifestement un *point de perspective* comme le proposent des commentateurs de Reichenbach comme Kamp et Reyle (1993), plutôt qu'un simple point de référence. Il s'agit en effet non seulement d'un repère (référentiel), mais également d'un point depuis lequel l'événement est en quelque sorte visualisé par le sujet qui s'y projette. L'analyse de Maupas peut ainsi est *traduite* dans le langage combinatoire de Reichenbach à condition d'y ajouter la notion de sujet que certains critiques de Reichenbach ont introduite quelques années plus tard.

Nous ne faisons pas ici d'hypothèse sur la filiation que les théories ou leurs critiques entretiennent entre elles. L'expression la plus ancienne d'une idée analogue se trouve (probablement) chez Priscien, dans sa définition de l'imparfait comme marquant une action qui *commence d'être faite*.

Priscien écrit en effet:

quod accidit ipsis rebus, quas agimus, nomen tempori ipsi imponimus, 'praeteritum imperfectum' tempus nominantes, in quo res aliqua coepit geri necdum tamen est perfecta, 'praeteritum' vero 'perfectum', in quo res perfecta monstratur, 'praeteritum plus quam perfectum', in quo jam pridem res perfecta ostenditur¹.

1 Pour ce qui arrive aux choses mêmes que nous faisons, nous donnons un nom au temps lui-même, en appelant prétérît imparfait le temps dans lequel une chose a commencé à être faite, et n'est pas toutefois encore achevée, mais prétérît parfait le temps dans lequel une chose est montrée comme achevée, et prétérît plus que parfait, le temps dans lequel une chose est présentée comme achevée depuis déjà quelque temps. [traduction Bernard Colombat] (Priscien, I. G. livre VIII, GL, 405. 8-14 et 406. 1-6).

La définition de l'imperfectum marquant une action qui *commence d'être faite*, postule un repérage impliquant nécessairement un point de comparaison secondaire qui s'ajoute au repère de l'instant de la parole. Le *commencement* en tant que tel du procès ne peut se concevoir que par rapport à un point de référence.

Mais c'est chez un grammairien bysantin de la deuxième moitié du XIII^e siècle, Maxime Planude (LALLOT, 1985), que l'on trouve un développement explicite de cette analyse de l'imparfait. Maupas ne ferait donc ici qu'appliquer au français et développer une idée déjà en circulation depuis longtemps dans les définitions de l'imparfait.

Sémantique du repérage à trois points dans la *Grammaire générale et raisonnée* (1660)

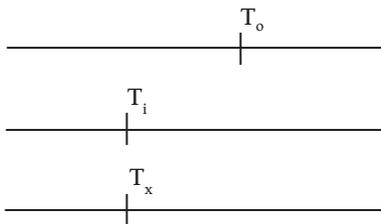
Cette forme d'analyse apparaît également un peu plus tard dans la *Grammaire générale et raisonnée* (désormais *GGR*) de Port-Royal dans la définition des *temps composés dans le sens*. Il ne s'agit plus seulement de l'imparfait mais d'une catégorie plus large regroupant plusieurs temps verbaux qui ont pour caractéristique commune de mobiliser une opération de repérage complexe impliquant trois repères et peut être opposée aux temps simples qui n'en mobilisent que deux.

Ces temps sont au nombre de trois:

Le prétérit imparfait:

Il ne marque pas la chose simplement et proprement faite, mais [...] présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée. (*GGR*).

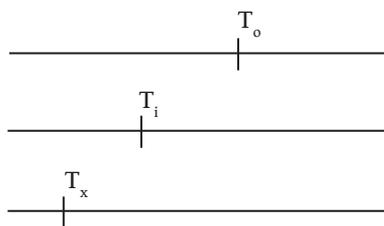
soit en schéma



T_o représente l'instant de la parole; T_x l'instant de l'événement; T_i celui d'un événement de comparaison.

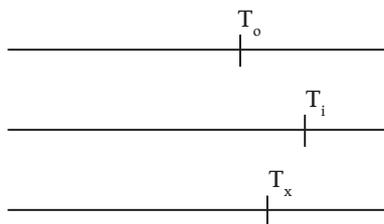
Le plus-que-parfait:

Il marque *doublement* le passé, et tire d'ailleurs de là justement son nom: "l'action est passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée" (GGR): *cœnaveram cum intravit*; j'avais soupé quand il est entré.



Le futur parfait:

"Il marque l'avenir avec rapport au passé": *cœnavero cum intrabit*; j'aurai dîné quand il entrera. L'action de dîner est future, mais elle est également passée à l'égard d'une action elle-même future.



Le caractère partiellement formalisé de ces définitions est ici remarquable. Par formalisation il faut entendre ici une propriété de l'analyse qui tient à la cohérence des critères mis en œuvre. Les trois schémas que nous proposons ne sont que le moyen de rendre manifeste cette propriété.

Le langage des définitions met exclusivement en jeu la notion de relation entre des points-événements, et l'identification des points-événements pertinents.

Le lien avec les analyses plus anciennes de l'imparfait paraît manifeste. Le texte n'en donne cependant aucune marque explicite.

La question des sources de la réflexion de Port-Royal sur le langage peut être posée également dans un contexte plus large. La théorie du temps semble globalement orientée par un projet réaliste et rationaliste cherchant à retrouver dans le temps linguistique les propriétés de la droite des instants. Mais la catégorie des *temps composés selon le sens* paraît également cohérente avec un aspect de la réflexion

augustinienne sur le temps. On lit en effet dans la traduction des *Confessions* procurée par Arnauld d'Andilly dont la 7^e édition, revue par Antoine Arnauld, paraît en 1659:

A proprement parler, on ne saurait dire qu'il y a trois temps, le passé, le présent, et le futur : mais peut-être on pourrait dire avec vérité, qu'il y a trois temps, le présent des choses passées, le présent des choses présentes, et le présent des choses futures. Car je trouve dans l'esprit ces trois choses que je ne trouve nulle part ailleurs, un souvenir présent des choses passées, une attention présente des choses présentes, et une attente présente des choses futures. Si c'est ainsi qu'on l'entend, je vois trois temps, et je confesse qu'il y en a trois. (Augustin, *Confessions*, XI, 20).

Sujet et
temps dans
le corpus des
grammaires
françaises
(XVIIe-XVIIIe.s.)

37

La *Grammaire générale et raisonnée* ne reprend pas cette thèse fondamentale d'Augustin sur le caractère psychologique du temps. Pour l'auteur des *Confessions* le sujet n'a d'autre expérience du temps que de celui qu'il trouve dans son esprit, et cette expérience a toujours lieu dans le présent de la conscience. Cette idée ne paraît pas rencontrer d'écho dans l'œuvre des Messieurs. Il n'en demeure pas moins que le texte d'Augustin décrit trois catégories du temps qu'il présente comme le résultat de la combinaison du présent avec un autre temps: le présent des choses passées, le présent des choses présentes, et le présent des choses futures. Le caractère composite de ces notions, dont on peut penser que *les temps composés dans le sens* sont une sorte de réminiscence. C'est particulièrement net dans l'analyse développée de chacun d'eux. La première définition de l'imparfait comme temps "qui marque le passé avec rapport au présent" semble reprendre l'idée augustinienne. Mais le double repérage dans la *GGR* implique un événement de comparaison, et non un point de perspective. C'est ce qui sera précisément contesté par Beauzée qui reprochera aux Messieurs de ne pas avoir bien compris que la relation de simultanéité était première.

La sémantique du repérage chez Beauzée

Ce modèle d'analyse des temps ou au moins certains de ses aspects sont repris par plusieurs auteurs au cours des décennies suivantes, mais c'est Beauzée qui en reprend explicitement le principe combinatoire et le généralise.

Les temps verbaux sont décrits par Beauzée à l'aide d'un tableau qui souligne en premier lieu la généralisation du dispositif combinatoire imaginé par les Messieurs de Port-Royal. Ici tous les temps sont en quelque sorte des temps composés dans le sens, puisque leur valeur est le résultat d'un calcul impliquant notamment la prise en compte des trois critères Tx, Ti et To:

Jean-Marie
Fournier

38

			présent	prétérit	futur
temps indéfinis			je loue	j'ai loué	je dois louer
temps	actuel		je loue	j'ai loué	je dois louer
définis	antérieur	simple	je louais	j'avais loué	je devais louer
		périodique	je louai	j'eus loué	Je dus louer
	postérieur		je louerai	j'aurai loué	je devrai louer

Ces trois critères ne permettent pas seulement un tableau systématique des catégories temporelles dans les langues mais délimitent le protocole qui ordonne les opérations de pensée présidant à leur construction dans l'esprit du locuteur:

Il faut considérer dans les temps, 1° une relation générale d'existence à un terme de comparaison, 2° le terme même de comparaison. C'est en vertu de la relation générale d'existence, qu'un Temps est Présent, Prétérit, ou Futur; selon qu'il exprime la simultanéité, l'antériorité, ou la postériorité d'existence: c'est par la manière d'envisager le terme, ou sous un point de vue général et indéfini, ou sous un point de vue spécial et déterminé; que ce temps est indéfini ou défini: & c'est par la position déterminée du terme, qu'un temps défini est actuel, antérieur, ou postérieur; selon que le terme a lui-même l'un de ces rapports au moment de l'acte de parole. (BEAUZÉE, p. 443).

Conscience du temps

Cette théorie du temps est développée une première fois par Nicolas Beauzée dans l'article *Tems* qu'il rédige pour l'*Encyclopédie* en 1765 puis est reprise dans sa *Grammaire générale* (1767).

Dans l'*Encyclopédie* l'article *Tems* de Beauzée est un article de grammaire et fait suite à un article de métaphysique sous une entrée

identique. Ce dernier, rédigé par Forney, rappelle quelles sont les conceptions du temps des principales écoles philosophiques, et s'attache surtout à la critique de l'erreur qui voit dans le temps un être, comme l'espace, distinct des choses elles-mêmes. Il développe la position de Locke pour qui l'expérience du temps s'acquiert essentiellement dans la *mesure* de ses parties.

L'article de Beauzée, s'articule étroitement avec ces positions de principe, et on peut voir son analyse du temps linguistique comme l'application, dans une réflexion sur la représentation du temps dans le langage et les langues, des idées de Locke sur l'acquisition de la conscience du temps.

Le point de départ du texte de Beauzée est une citation de Gamaches, tirée de son *Astronomie physique ou principes de la nature appliqués au mécanisme astronomique et comparés aux principes de la philosophie de M. Newton* (1740): "le temps est la succession même attachée à l'existence de la créature" (GAMACHES, 1740, p. 28). Gamaches s'oppose ici à l'idée selon laquelle le temps serait une sorte de contenant universel, doté lui-même de l'existence, comme il s'oppose à l'idée que l'espace renferme les corps:

[...] vouloir que cette étendue soit un néant, ou un rien qui puisse se mesurer, et où l'on puisse distinguer des parties de différentes figures et de différentes grandeurs, ou bien vouloir que ce soit un être qui subsiste par lui-même, et refuser en même temps de la mettre au rang des substances, ce sont deux opinions dont on sent d'abord le ridicule. (GAMACHES, 1740, p. 27).

De même que l'espace, l'étendue, ou le vide, ne sont pas autre chose que les corps eux-mêmes, parce qu'il serait absurde de supposer une telle chimère qui subsisterait par elle-même, fût-ce après la destruction des corps, et se déroberait ainsi à la puissance divine, de même le temps n'est pas autre chose que les existences successives.

La discussion concerne donc l'ontologie du temps et de l'espace, et peut être lue comme une critique de la physique newtonienne, à laquelle Gamaches reproche précisément de poser l'espace comme étendue purement géométrique, un vide au sein duquel les corps célestes se meuvent sous l'action de la force gravitationnelle. Admettre le vide, l'espace comme contenant universel et éternel, c'est admettre d'une

part l'existence d'un être permanent et universel c'est-à-dire doté des mêmes attributs que Dieu, et d'autre part de forces habitant les solides au titre de qualités occultes. Ces deux traits sont également inadmissibles pour la physique cartésienne que défend Gamaches².

La citation de Gamaches pose donc allusivement le contexte d'un débat dont Beauzée retient ici ce résultat important: le temps n'existe pas, il ne *subsiste* pas en dehors des êtres eux-mêmes. Mais, cette seule proposition ne parvient pas à rendre compte de la complexité du problème, du moins en ce qui concerne le temps dans la langue. Il faut également tenter de comprendre comment l'idée du temps se forme dans l'esprit et comment le sujet en acquiert l'expérience. Ces questions n'entraient pas dans les préoccupations des auteurs de la GGR du moins pour la théorie des temps, dont le caractère général est assumé par les propriétés géométriques et combinatoires. En revanche c'est bien l'orientation cognitive que Beauzée imprime à ce modèle qui en fait une théorie de grammaire générale.

Pour en bien saisir l'organisation, il faut revenir au chapitre que Locke consacre au temps dans son *Essai sur l'entendement humain* (1690). Pour le philosophe anglais, la définition aristotélicienne traditionnelle du temps comme mesure du mouvement n'est d'aucun secours pour comprendre l'expérience du temps par le sujet connaissant. L'expérience du temps est essentiellement intime, et sa genèse n'engage pas nécessairement la relation au monde. Il n'est pas besoin de faire l'expérience du mouvement, de la sensation d'un solide en déplacement, pour se former une idée de la succession ou de la durée. Ces idées, nous pouvons les acquérir dans l'intimité de notre conscience: il n'est que d'observer, pour l'homme éveillé "la succession constante et régulière" des idées qui se présentent à son esprit, dans un flux naturel, selon un mouvement qu'il n'est pas en son pouvoir d'empêcher.

Il est évident, pour qui ne fait qu'observer ce qui se passe dans son esprit, que, tant qu'il est éveillé, il y a une suite d'idées qui se succèdent constamment dans son entendement. La réflexion sur l'apparition l'une après l'autre d'idées diverses dans notre esprit, c'est ce qui nous donne l'idée de la succession; et la distance entre tout élément de cette

² La solution envisagée par Descartes consiste à supposer des tourbillons d'éther qui entraînent les corps célestes dans leur mouvement.

succession, ou entre deux idées quelconques apparaissant dans l'esprit, c'est ce que l'on appelle durée. En effet, tant que l'on pense ou que l'esprit reçoit successivement diverses idées dans l'esprit, on sait qu'on existe vraiment; et exister ou persévérer dans l'existence c'est ce que l'on appelle durer pour soi-même ou pour tout autre chose mesurée par une succession d'idées dans l'esprit et donc co-existant avec la pensée. (LOCKE, 1690, I, 14, §3, p. 300).

Et un peu plus loin:

Ce n'est donc pas le mouvement mais la suite constante des idées dans l'esprit éveillé qui donne l'idée de la durée; le mouvement n'en procure de perception qu'en produisant dans l'esprit une succession constante d'idées. (LOCKE, 1690, I, 14, § 16, p. 301).

L'idée de la durée étant acquise, celle de la mesure suit naturellement. L'esprit cherche à se donner les moyens de comparer des durées de différentes longueurs. La possibilité de juger de l'étendue relative des différentes durées est fournie par la perception d'événements périodiques comme le lever et le coucher du soleil, ou le départ saisonnier et l'arrivée de certains oiseaux, l'apparition de certains parfums, de certaines fleurs...

En observant par les sens certaines apparitions à des périodes régulières semblant équidistantes, on acquiert l'idée de certaines longueurs ou mesures de durée comme les minutes, les heures, les années, etc. (LOCKE, 1690, I, 14, § 31, p. 314).

La conscience du temps chez Locke s'établit donc en deux étapes: à la conscience spontanée de la durée fait suite l'activité de la mesure. Mesurer, c'est ici établir des relations entre des événements vécus, ou perçus, et d'autres événements institués en repères.

Les repères

La théorie beauzéenne du temps s'appuie manifestement sur certains éléments de cette analyse. Il ne revient pas sur l'expérience de la durée, mais développe un modèle cognitiviste de l'opération de la mesure comportant une série d'étapes articulées, parallèles aux propositions

de *l'Essai sur l'entendement humain*. Pour l'Encyclopédiste en effet, la conscience du temps est toujours conscience d'une quantité de temps: il n'y a conscience du temps que dans la mesure de son écoulement. Le temps est "la mesure de l'existence successive" des êtres, comme par symétrie, "l'existence successive [...] est la seule mesure du temps qui soit à notre portée" (BEAUZÉE, 1767, t. 1, p. 424), et cette *mesure* est une opération réalisée par un *sujet*. Le temps n'affleure à la conscience qu'en tant qu'il est mesuré et mesurable, ou encore parce qu'il est possible de pourvoir de repères, de points fixes la successivité mobile de l'existence. Ces repères permettent de saisir et de concevoir ce qui autrement resterait impalpable:

Cette mobilité successive de l'existence ou du temps, nous la fixons en quelque sorte pour la rendre commensurable, en y établissant des points fixes caractérisés par quelques faits particuliers; de même que nous parvenons à soumettre à nos mesures et à nos calculs l'étendue intellectuelle, quelque impalpable qu'elle soit, en y établissant des points fixes caractérisés par quelque corps palpable et sensible. (BEAUZÉE, 1767, p. 425).

L'expérience du temps elle-même n'est donc d'abord pas autre chose qu'une expérience de repérage. L'une des conséquences remarquables de cette position est le caractère fondamentalement relatif du repérage des événements. Mesurer la durée d'un événement c'est y disposer des repères, constitués par d'autres événements. Beauzée complète cette idée en définissant deux types de repères possibles: les instants repères ponctuels qu'il appelle époque:

du grec *epokhê*, qui vient du verbe *epekein*, morari, arrêter: parce que ce sont des instants dont on arrête, en quelque manière, la rapide mobilité, pour en faire comme des lieux de repos, d'où l'on observe pour ainsi dire, ce qui coexiste, ce qui précède, & ce qui suit. (BEAUZÉE, 1767, p. 425).

et les repères étendus, constituant des parties de la durée elle-même, qu'il appelle *périodes* (c'est le mot qui figure dans le texte de Locke pour décrire l'occurrence régulière des phénomènes qui fournissent à la conscience des repères pour mesurer la durée, comme le lever du soleil ou le retour des saisons):

On appelle période, une portion de temps dont le commencement & la fin sont déterminés par des époques, de *peri*, circum, autour, & de *hodos*, via, chemin: une portion de temps bornée de toutes parts, est comme un espace autour duquel on peut tracer un chemin, pour observer ce qui y est enfermé & ce qui l'environne. (BEAUZÉE, 1767, p. 425).

Les points fixes dans la durée, les époques, sont autant de lieux où le sujet peut s'établir et "observer ce qui est [...] enfermé" dans un période, ou "ce qui coexiste, ce qui précède et ce qui suit". La constitution même des instants en repères, c'est-à-dire en points fixes arrêtés, relève de la décision arbitraire du sujet qui fait l'expérience du temps, mais ils sont aussi autant de sièges qu'il peut occuper, autant de points de vue qu'il peut adopter sur les événements. Le repérage des événements n'est donc pas ici une opération purement géométrique comme à Port-Royal. Elle implique le sujet, et engage son point de vue; ou encore les instants repères ne sont pas seulement des points de référence, mais manifestement, dans une certaine mesure, des points de vues (ou des points de perspective).

Prolongements

La théorie beauzéenne a exercé une forte influence sur les grammairiens de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, notamment sur ceux qui prendront part à l'aventure pédagogique et institutionnelle de l'École normale de l'an III et des Écoles Centrales (SCHLIEBEN-LANGE, 1996 notamment)³ engagée par le gouvernement révolutionnaire.

Nous prendrons dans ce corpus un exemple particulièrement représentatif à la fois du caractère pratique et scolaire des ouvrages produits dans ce contexte, et de l'inventivité théorique dont témoignent certains des auteurs de manuels et des professeurs.

Benoni Debrun a exercé les fonctions de professeur de grammaire générale à l'École centrale de l'Aisne à Soisson puis à celle de Niort. L'ouvrage qu'il publie en 1801 s'intitule *Cours de psychologie, Traité*

3 Voir également le site de l'exposition virtuelle (direction Ilona Pabst) où sont présentés des résultats des recherches conduites dans le cadre du projet *Formation du discours: La Grammaire Générale dans les Écoles Centrales (1795-1802)*, initié par Brigitte Schlieben-Lange à l'Institut des langues romanes de Tübingen, puis poursuivi après sa disparition par Peter Koch et Ilona Pabst : <<http://www.neccessaire.com/exposition/index.htm>>.

de *psychographie* mais contient également un *traité de grammaire*⁴. Son système des temps est étroitement lié à celui de Beauzée, dont il donne une interprétation en quelque sorte plus psychologique et modifiée par l'introduction de quelques innovations terminologiques.

Les trois critères beauzéens que sont l'existence, l'époque de comparaison, et le moment de la parole, sont bien au centre du dispositif d'analyse, mais ils ne sont plus donnés *a priori* comme trois catégories nécessaires, impliquées dans la construction de la temporalité dans l'esprit du locuteur, mais comme trois repères que toute phrase, ou toute proposition, présente nécessairement. Le choix de ce point de départ confère donc à la théorie exposée un style plus empirique, et une orientation en quelque sorte plus linguistique. Pas d'hypothèse ici sur l'activité de l'esprit, mais l'exposé d'un modèle, dont la valeur herméneutique permet d'élucider le fonctionnement de la représentation du temps dans les productions langagières.

Il y a toujours trois choses à considérer dans une proposition: le fait exprimé par le verbe, l'époque assignée par la phrase, et le moment où l'on parle. Dans celle-ci par exemple *demain j'irai vous voir*; *aller vous voir* est le fait, *demain* l'époque; et le moment actuel n'est qu'une circonstance de la phrase sans en faire partie. Le fait peut-être antérieur, simultanée, ou postérieure à l'égard de l'époque; et celle-ci est présente, passée ou future à l'égard du moment où l'on parle. (DEBRUN, 1801, p. 270).

Le fait d'assigner à la notion d'époque, qui correspond dans le modèle beauzéen d'origine à l'événement de comparaison, une marque linguistique précise lui ôte son caractère abstrait et purement théorique.

En outre, ce n'est pas seulement le contenu strictement géométrique du dispositif qui retient l'attention de Debrun, et son efficacité descriptive susceptible de s'appliquer à un grand nombre de langues. La distinction des trois repères que sont l'époque, le fait représenté par le verbe, et le moment de la parole permet de rendre compte de la combinatoire des valeurs sémantiques du verbe avec celle des autres marqueurs temporels mobilisés dans un énoncé. Ici ce qui intéresse l'auteur est la dimension psychologique de la sémantique temporelle: les

⁴ Cet ouvrage a fait l'objet d'une réédition en 2003 par les soins de Serge Nicolas aux éditions L'Harmattan.

temps relatifs [ceux qui reposent sur la combinaison de trois critères] “portent l’esprit de l’auditeur dans une époque passée ou supposée, pour lui faire connaître si le fait est antérieur, simultané, ou postérieur à cette époque.

quand vous êtes arrivés, j’avais écrit, j’écrivais, je devais écrire” (DEBRUN, 1801, p. 273).

On peut ainsi avoir un présent relatif à une époque conditionnelle (si vous vouliez...), un futur relatif à une époque passée (je vous assurai que je viendrais), un futur relatif à une époque conditionnelle (si vous vouliez j’écrirais...).

Autrement dit, la notion d’instant repère (d’époque) prend un caractère nouveau dans ce passage. Elle ne correspond pas seulement à un élément contextuel (circonstants, adverbes...) par rapport auquel se construit la référence temporelle. Elle s’interprète clairement comme un *point de vue* sur le procès représenté par le verbe.

Conclusion

On peut donc souligner deux choses au plan historique. L’interprétation en quelque sorte énonciative du “point de référence” est ancienne. Nous l’avons trouvée une première fois chez Maupas, lorsque celui-ci décrit la valeur de présent du passé de l’imparfait qui “ramène et remet l’entendement de l’auditeur à l’instant courant, lors que la chose se faisoit, et n’avait encore atteint la fin et perfection” (MAUPAS, 1607, p. 136). Elle est également proposée par Beauzée dans sa définition du moment de comparaison comme époque. En revanche, cette question n’est pas posée par les auteurs de la GGR.

Mais il est également remarquable que ce problème puisse être rapproché du débat sur la nature réaliste ou énonciative, logico-sémantique ou cognitivo-discursive, du point de référence R (reference point) qui oppose certains commentateurs de Reichenbach. Ainsi dans une phrase comme *quand Michel entra, Jean regardait la télé* certains considèrent qu’il est simplement introduit par la subordonnée en *quand* (KAMP & ROHRER, 1983; PARTEE, 1984), tandis que pour d’autres il correspond à un point de perspective (HINRICHS, 1986, p. 73) “from which an event at a given point in a discourse is viewed”. La même position est adoptée par Vetter (1992, p. 240) qui voit dans le point de perspective

un point de la ligne du temps où “le narrateur se place en imagination pour considérer l’état de choses en question”⁵.

Le parcours schématique que nous avons proposé de quelques étapes de l’histoire de la théorie des temps dans un corpus de grammaires anciennes permet donc d’apercevoir comment certaines questions de sémantique temporelle ont constitué un foyer de réflexion autour duquel des noyaux de connaissance se sont peu à peu constitués et dans lesquels nous pouvons reconnaître quelques préoccupations des linguistes contemporains. Il ne s’agit pas pour autant de faire de Beauzée un précurseur des linguistiques de l’énonciation qui théoriserait génialement avant l’heure le sujet dans la langue, mais d’appréhender un fait un peu trivial de portée générale: à un même problème il n’y a qu’un nombre limité de solutions. La tentative de construire une sémantique temporelle purement géométrique ne tient pas plus à l’épreuve des données des langues chez Reichenbach qu’à Port-Royal : le problème de la nature du point de comparaison se pose inévitablement.

Jean-Marie
Fournier

46

Références

Primaires

Arnauld Antoine et Lancelot Claude [1676]. **Grammaire générale et raisonnée**. Paris: Le Petit, 1660.

Augustin. **Œuvres de Saint Augustin**. 14, Deuxième série: Dieu et son oeuvre. Les confessions: livres VIII-XIII / texte de l’éd. de M. Skutella; introd. et notes par A. Solignac; trad. de E. Tréhorel et G. Bouissou. Paris: Desclée De Brouwer, 1980.

Augustin. **Les Confessions de S. Augustin**. Traduites en français par Monsieur Arnauld d’Andilly. 7e édition. Paris: Vve J. Camusat et P. Le Petit, 1659.

Beauzée Nicolas, 1765. Article « Teme » In: **Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par**

5 Voir également sur ce point Kamp & Reyle (1993, p. 594-595), Vogeleer (1994), Vogeleer & De Mulder (1998).

une Société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot, et, quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert. Paris: Briasson, 1751-1780.

Beauzée Nicolas. **Grammaire générale.** Paris: Barbou, 1767.

Deprun Menoni. **Cours de psychologie** (2 vol); t. 2, Traité de grammaire. Laon Soissons, 1801.

Gamaches Etienne-Simon. **Astronomie physique ou principes de la nature appliqués au mécanisme astronomique et comparés aux principes de la philosophie de M. Newton.** Paris: C.-A. Jombert, 1740.

Locke John [1690]. **Essai sur l'entendement humain.** Trad. Jean-Michel Vienne. Paris: Vrin, 2001.

Maupas Charles [1607]. **Grammaire et syntaxe française.** Orléans: Jacques Cailiove, 1632.

Secondaires

Archambault Sylvie. **Préhistoire de l'aspect verbal:** l'émergence de la notion dans les grammaires russes. Paris: CNRS Editions, 1999.

Auroux Sylvain. **La sémiotique des encyclopédistes.** Paris: Payot, 1979.

Auroux Sylvain. Le temps verbal dans le grammaire générale. In: **Hommage à J.-T. Dessanti.** Mauvezin: Editions TER, p. 55-86, 1991.

Chevalier Jean-Claude. **Histoire de la syntaxe:** La naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750). Genève; Paris: Droz, 1968.

Hinrichs Erhard. Temporal anaphora in discourses of English. **Journal of Philosophy**, 9, p. 63-82, 1986.

*Sujet et
temps dans
le corpus des
grammaires
françaises
(XVIIe-XVIIIes.)*

47

Kamp Hans et Reyle Uwe. **From discourse to logic**: Introduction to Model theoretic semantic of natural language, formal logic and discourse representation theory. Dordrecht: Kluwer, 1993.

Kamp Hans et Rohrer Christian. Tense in texts. In: Bauerle R., Schwarze C. & von Stechow A. (eds.). **Meaning, Use, and Interpretation of Language**. Berlin and New York: de Gruyter, p. 250-269, 1983.

Lallot Jean. La description des temps du verbe grec chez trois grammairiens grecs: Apollonius, Stephanos, Planude. **Histoire Epistémologie Langage**, VII-1, p. 47-81, 1985.

Partee Barbara. Nominal and temporal anaphora. **Linguistics and Philosophy**, 7, p. 243-286, 1984.

Schlieben-Lange Brigitte. **Idéologie, révolution et uniformité de la langue**. Liège: Mardaga, 1996.

Reichenbach Hans. **Elements of symbolic logic**. New York: The Macmillan company, 1947.

Vetters Carl. Beauzée comme précurseur de Reichenbach. In: Tasmowski-De Ryck, Liliane et Zribi-Hertz, Anne (dir.), Hommages à Nicolas Ruwet, Gand, **Communication & Cognition**, p. 556-567, 1992.

Vetters Carl. **Temps, aspect et narration**. Amsterdam: Rodopi B. V., 1996.

Vogeleer Svetlana. Le point de vue et la valeur des temps verbaux. **Travaux de Linguistique**, 29, Gand, p. 39-58, 1994.

Vogeleer Svetlana, de Mulder Walter. Quand spécifique et point de vue. **Cahiers Chronos**, 3, p. 213-233, 1998.